

COMMUNE DELEGUÉE DE VALEZAN
COMPTE RENDU CONSEIL COMMUNAL
Mercredi 12 septembre 2018

L'an deux mil dix-huit et le douze du mois de septembre à 20 heures, le Conseil Communal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Pierre GONTHIER maire délégué,

Présents GENSAC Véronique, PELLICIER Guy, HANRARD Bernard, BERTRAND Chantal,
USANNAZ Bernard, CLEYRAT Christian, MORIN Sébastien

Secrétaire USANNAZ Bernard

Pierre GONTHIER ouvre la séance en précisant qu'il n'y a pas de dossier d'urbanisme.

Natura 2000 :

Dans le contexte européen, Natura 2000 est un réseau écologique européen créé en 92 à l'échelle des 28 états membres de l'UE, il a pour but de favoriser le maintien ou le rétablissement de la biodiversité animale et végétale et de leurs habitats, en prenant en compte le « contexte humain » (sylvicole, agricole, ludique...).

L'Europe a fixé des objectifs ; la France a fixé un cadre national d'application des directives européennes en 2001 (propositions de zonage sur le territoire national).

Sur la commune de Valezan, nous sommes, en partie, concernés par la zone S-23 « Adrets de Tarentaise » avec obligation de préserver la diversité florale grâce à une agriculture intensive. Pierre Gonthier donne la parole à Bernard Usannaz qui précise qu'un rendez-vous doit être fixé avec la personne chargée de rédiger un rapport sur les points positifs et négatifs de Natura 2000 sur la commune de Valezan.

CONVENTION TERRATRACK :

Pierre Gonthier demande à Bernard Usannaz représentant du GAEC du Rognaix si la convention de déneigement peut être renouvelée pour l'hiver 2018-2019. Bernard donne son accord, il souhaite que ce soit toujours la même personne qui conduise le terratrack, étant donné que l'engin est nouveau, les autres conditions restent les mêmes que l'année dernière.

CREATION D'UN STATIONNEMENT HANDICAPE :

Pierre Gonthier annonce que nous avons reçu une demande de Jacky Usannaz qui sollicite la commune de Valezan pour créer un stationnement handicapé sur le parking du « Four » ainsi qu'un réaménagement de l'accès à sa maison suite à ses problèmes de santé. Il précise qu'en réunion d'adjoints il a été décidé d'anticiper la demande et que la signalétique au sol a déjà été faite et le bicouche sera réalisé semaine 38.

REGULARISATION ACCES MAISON RONDIN - USANNAZ :

Pierre Gonthier remémore le dossier en cours et ajoute qu'afin de régulariser l'accès motorisé sur l'impasse du Comte Albert le service urbanisme de La Plagne Tarentaise a adressé un courrier aux personnes concernées par cette route pour engager une rencontre avec négociation.

MUR DE SOUTÈNEMENT RD 86 :

Pierre Gonthier poursuit en exposant le dossier de Alain Colson qui demande la pose d'une barrière de sécurité sur le mur de soutènement que TDL a fait sur la RD 86. Une rencontre avec le responsable des routes aura lieu en mairie de Valezan le 09/10/2018 pour la prise en charge de la barrière ainsi que pour l'étude de ralentisseurs aux entrées du village.

TRAVAUX COMMUNES :

Guy Pellicier énumère les travaux en cours sur la commune :

- Lasure des balcons et volets de l'auberge de Valezan
- Marquage au sol des places de stationnement sur les parkings (1ère campagne)
- Enrobage du parking su Sézalet , le marquage au sol se fera dans un second temps
- Remplacement des buses dans le ruisseau aux Ravines prévu semaine 38 par le service technique
- Projet de concassage des cailloux sur la route de la Leissière en amont du chalet de monsieur Trésallet pour réparer les dommages causés par l'orage.

COMMISSIONS

Pierre GONTHIER donne ensuite la parole aux représentants des commissions.

Communication : Véronique Gensac annonce qu'un travail est en cours pour l'édition du magazine de La Plagne Tarentaise.

Tourisme : Bernard HANRARD informe que :

- Le sentier VAE a été balisé sur tout le territoire de la PLagne Tarentaise avec un départ depuis les loueurs d'Aime.
- La trotte à Léon est passée sur la commune le 28 et 29 août
- Un circuit des lacs sur La côte d'Aime a été tracé (Lac de la Portette)
- Pour la journée du patrimoine , ouverture de l'église de Valezan

Christian Cleyrat intervient et demande de prendre une décision concernant la pose des illuminations à l'entrée du village pour cet hiver ; la somme de 2000 euros a été allouée à la commune de Valezan. Après discussion , l'assemblée a émis un avis favorable.

QUESTIONS DIVERSES :

Pierre Gonthier aborde différents points :

- L'appartement T2 au-dessus de l'école a été loué à compter du 1^{er} septembre 2018 et non au 1^{er} octobre comme demandé initialement .
- La rentrée des classes s'est faite dans la joie et la bonne humeur, il manquait deux élèves à l'effectif qui s'élève à 16 écoliers pour 2018-2019.
- Un recensement des chalets d'alpage de la commune de Valezan sur le territoire de Beaufort est prévu avec les élus . Bernard Usannaz organise une visite des lieux prochainement.

Prochain conseil municipal à Macôt le lundi 01 octobre 2018 à 19 heures Prochain conseil communal à Valezan le mercredi 17 octobre 2018 à 20 heures
--

Le Maire délégué,
P. GONTHIER

Le secrétaire,
B. USANNAZ